

## **Impact de la barrière d'âge des 60 ans sur le taux d'effort des personnes en situation de handicap à domicile**

**Code projet :** BARRE60 (ex REA235)

**Equipe :** Maude Espagnacq, Anne Penneau, Sylvain Pichetti (Irdes)

**Financement :** Ce projet bénéficie d'un financement de l'Institut de recherche en santé publique (Iresp) obtenu dans le cadre de l'appel d'offres 2014 « Handicap et perte d'autonomie ».

**Période de réalisation :** 2015-2018

Le rapport final a été remis à l'Iresp au mois de juillet 2017. Les travaux ont été valorisés jusqu'en juillet 2020.

Données : Enquête Santé Handicap Ménage 2008 appariée au Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie (Sniiram).

### **Contexte et objectifs**

En France, pour les personnes âgées de plus de 20 ans, on peut distinguer deux types de prestations qui obéissent à des logiques différentes et qui font intervenir des acteurs institutionnels distincts : la première catégorie regroupe les allocations compensant une « restriction de participation sociale » que constitue le problème d'accès à l'emploi et à des ressources financières, tandis que la seconde concerne la compensation de l'incapacité à réaliser les actes de la vie quotidienne (notamment par le recours à l'aide humaine). À chacune de ces catégories correspond une problématique spécifique de la barrière d'âge.

Dans le premier cas, la question qui se pose est la suivante : est-ce que le passage à la retraite des personnes qui perçoivent des allocations qui compensent la perte de revenus (Allocation aux adultes handicapés (AAH), pension d'invalidité, rente d'incapacité) implique une perte de revenu ? Dans le second cas, la question de l'équité entre l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) et la Prestation de compensation du handicap (PCH) en termes de périmètre des droits est régulièrement posée : nous proposons de regarder spécifiquement le coût de la maladie et le taux d'effort lié aux dépenses de santé qui en résultent pour les bénéficiaires de ces dispositifs. Nous nous intéressons également à la structure des dépenses et des restes à charge de ces populations, et les comparons à des populations qui, âgées de moins ou de plus de 60 ans, déclarent recourir à l'aide humaine pour réaliser les activités de la vie quotidienne, mais qui ne bénéficient pas d'une reconnaissance administrative.

Ce projet poursuit deux objectifs principaux :

- Dans une première partie, nous cherchons à analyser l'impact du passage à la retraite des personnes bénéficiant d'une reconnaissance administrative (AAH, pension d'invalidité et rente d'incapacité) sur leurs dépenses de santé et restes à charge.
- Dans une seconde partie, nous étudions les différences de dépenses de santé, de restes à charge – tant en niveau qu'en structure – et de taux d'effort entre les personnes qui ont des difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne âgées, d'une part de moins de 60 ans et, d'autre part, de plus de 60 ans, en centrant l'analyse sur les bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)-PCH et sur les bénéficiaires de l'Apa.

### **Méthodologie**

Ce projet est réalisé à partir de l'enquête Santé Handicap Ménage 2008, représentative de la population résidant en France métropolitaine, conduite conjointement par la Drees et l'Insee, et appariée avec le Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie (Sniiram).

### **Valorisation**

Publications Irdes

- Penneau A., Pichetti S. et Espagnacq M. (2019). « Dépenses et restes à charge sanitaires des personnes en situation de handicap avant et après 60 ans ». Rapport de l'Irdes n° 571, septembre, 165 pages.
- Penneau A., Pichetti S., Espagnacq M. (2018). « Le système de protection sociale limite les restes à charge liés aux soins des personnes qui recourent à l'aide humaine ». Irdes, *Questions d'économie de la santé* n° 233, 05.

#### Publication revue à comité de lecture

Penneau A., Pichetti S., Espagnacq M. (2020). « Restes à charge sanitaires des personnes âgées dépendantes à domicile ». *Gérontologie et Société*, vol. 42/162.

#### Séminaires-colloques scientifiques

##### Internationaux

- *XX<sup>e</sup> colloque international de l'Association internationale des démographes de langue française (Aidelf)*, Louvain-laneuve, Belgique, 28-31 août 2018, « Profils et allocation des personnes recourant à de l'aide humaine pour réaliser les activités de la vie quotidienne avant et après 60 ans », Pichetti S.

##### Nationaux

- *Journées des économistes de la santé français (JESF)*, Lyon, 1-2 décembre 2016, « Handicap, dépendance : quels restes à charge liés aux dépenses de santé avant et après la 'barrière d'âge de 60 ans' ? », Penneau A., Sermet C., Pichetti S.

#### Séminaire Irdes

- *Mardi de l'Irdes* 10 avril 2018 : « Recours à l'aide humaine pour réaliser les activités de la vie quotidienne avant et après 60 ans : profils, consommations de soin et restes à charge des personnes qui résident à domicile », Penneau A., Pichetti S., Espagnacq M.

## **Fiche à archiver en novembre 2020**